



# LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L'« U.P.A.C. »  
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 51, FOREST — TEL. 43.92.67  
ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG  
C.C.P. 34.49.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. — Pour les non-membres, le numéro : 5 francs.



## AU BATAILLON Ch. A. en A. O.

Au mur de la salle d'information du  
Bataillon Ch. A. en A. O., le Tableau  
d'Honneur que voici est consacré aux  
Bérêts verts de 1940.

## SOMMAIRE

	Pages
Rassemblement autour du Trône et... vigilance . . . . .	3
Historique du 1 Ch. A. : I. La Mobilisation . . . . .	4-5
Le 1 Ch. A. cité à l'O.J. de l'Armée française . . . . .	6
Le statut du combattant 1940-45 . . . . .	7
Nouvelles des nôtres . . . . .	8
La vie du Bataillon Ch. A. en A.O. . . . .	9
Coups de boutons . . . . .	10-11-12-13
La vie de la Fraternelle . . . . .	14
Une armée forte, une défense efficace . . . . .	15
Billet de l'U.P.A.C. . . . .	16
La manœuvre retardatrice . . . . .	17
Les livres . . . . .	19

## DERNIÈRES NOUVELLES

La parution de ce Bulletin a été quelque peu retardée en raison de diverses circonstances indépendantes de notre bonne volonté. Au moment où il va sortir de presse, nous recevons diverses informations qu'on trouvera ci-après.

## Le monument Ch. A.

Nous publions ailleurs une première liste de communes luxembourgeoises qui ont décidé de participer à l'érection du Monument aux Chasseurs Ardennais. Nous apprenons qu'à la date de ce jour, 45 communes sur les 233 que compte le Luxembourg ont répondu à l'appel du Comité du Monument. Le montant total de leurs souscriptions s'élève à 95.000 francs.

On constate que plusieurs communes importantes n'ont pas encore répondu. Notamment, à l'exception de Martelange, toutes les communes de l'arrondissement d'Arlon.

Le Comité souhaite que le Monument de Martelange soit avant tout le témoignage de la fierté et de la reconnaissance du Luxembourg à ses enfants. C'est le Luxembourg tout entier qui, en eux, sera honoré. Aussi, il espère vivement que toutes les communes luxembourgeoises sans exception s'y associeront.

On nous signale enfin que, sur proposition de la Députation permanente, présentée par M. A. Kieffer, le Conseil provincial du Luxembourg a décidé, au cours de sa session qui vient de se terminer, d'allouer un subside de cent mille francs pour le Monument Ch. A.

C'est là un geste magnifique dont il convient de féliciter les conseillers provinciaux.

## SECTION DE BRABANT

11 NOVEMBRE: Défilé: rassemblement à 10 heures précises, place des Barricades.

## Le Prince Baudouin rend hommage à l'Armée de 1940

Depuis qu'il s'est vu déléguer les pouvoirs de Chef de l'Etat, S.A.R. le Prince Baudouin a, comme son Grand-Père et son Père, témoigné d'un intérêt particulièrement vif pour les Anciens Combattants et les problèmes militaires.

Au moment où nous mettons sous presse, on annonce que le Prince Royal s'est rendu le dimanche 29 octobre à Courtrai, pour y déposer des fleurs au monument provisoire qui a été élevé en cette ville en l'honneur de l'Armée de 1940.

Le Prince s'est rendu ensuite à Nieupoort pour y fleurir le monument au Roi Albert et aux héros de l'Yser.

## Les Anciens Combattants affirment leur loyalisme

Nous avons assisté, dimanche 22 octobre, au défilé des Anciens Combattants des deux guerres devant le Prince Royal, à l'occasion du XXXVI<sup>e</sup> Anniversaire de la Bataille de l'Yser.

Le Conseil National des Anciens Combattants avait tenu à donner à cette manifestation un caractère particulièrement grandiose.

Il désirait, en effet que, outre l'hommage traditionnel aux héros de l'Yser, les Anciens Combattants affirment de manière éclatante leur inaltérable attachement au Prince Royal et leur fidélité à la Dynastie.

Les A.C. des deux guerres ont répondu à son appel. On n'avait plus vu depuis plus de dix ans semblable rassemblement d'Anciens. Ceux de 14-18 étaient particulièrement nombreux.

On ne nous en voudra pas de souligner que le groupe des Ch. A. portant béret vert et défilant à fière allure, en formation impeccable, fut parmi les plus remarquables.

## Les Anciens Combattants et les Pouvoirs Publics

Plusieurs députés (MM. Parisi, Baccus, Destenay, Gaspar, Oblin et Mellaert) ont déposé une proposition de loi tendant à faire compter le temps de présence sous les drapeaux pour simple dans le calcul du traitement, pour double dans le calcul de la pension, des agents de l'Etat et assimilés. Cette mesure s'appliquerait aux prisonniers de guerre ou politiques (durée de l'internement) aux combattants et résistants (temps de prestation).

Les auteurs de la proposition font notamment remarquer qu'il n'est pas admissible que les jeunes gens entrés au service de l'Etat pendant la guerre jouissent d'une ancienneté de service supérieure à celle de ceux qui soit sur les champs de bataille, soit en captivité, soit dans la résistance, ont bien servi la Patrie.

C'est l'évidence même!...

Il est regrettable que semblable proposition ait dû venir de l'initiative parlementaire. C'est le Gouvernement qui aurait dû la présenter.

## Rassemblement autour du Trône et... vigilance

Tous ceux qui ont chevillé au cœur l'amour de la Patrie, furent étreints d'angoisse et de tristesse au spectacle des événements dont le pays fut le théâtre à la fin du mois de juillet. Ils ont réproché le recours à la violence et à l'émeute, le piétinement des principes démocratiques, le chantage et la haine, tout comme le maquignonnage, la duplicité et la lâcheté d'un grand nombre de personnalités responsables. Nos politiciens, dont le crédit était déjà tellement diminué, nous ont à peu près tous donné le spectacle désolant de leur triste mentalité, de leur médiocrité, de leur servilité à certaines forces obscures.

Dans ces heures affligantes, il y eut heureusement un homme vraiment grand, vraiment noble, pour sauver les valeurs morales, le Roi, qui, une fois de plus, accepta de sacrifier sa personne à son pays, dans un geste d'abnégation sublime, accomplissant ainsi le plus dur sacrifice qu'on puisse demander à un Souverain.

Quoi qu'on ait pu penser sur le fond d'un conflit qui a divisé les Belges, par la volonté de quelques politiciens rancuniers, on ne peut s'empêcher d'admirer la grandeur de cette attitude désintéressée.

Les Anciens Combattants avaient été justement émus, lorsque les premières paroles du Roi rentré au pays leur avaient été adressées. C'était la première fois depuis longtemps — exactement depuis que nous n'avions plus de Roi — qu'on leur parlait avec une telle cordialité, qu'on les mettait à leur place, la première. On retrouvait dans les paroles du Roi, la confiance absolue que son père, Albert I<sup>er</sup> et Lui-même — l'un et l'autre Rois-Soldats — avaient toujours placée dans leurs frères d'armes. Les Anciens Combattants n'oublieront pas le plus jeune volontaire de l'Yser et le Général Commandant en Chef de 1940, qui demeura jusqu'au bout parmi ses soldats.

Et, déférant au désir du Roi, ils se rassembleront

autour du Prince Baudouin, son fils et celui de la Reine Astrid. Ils sont persuadés que le Prince sera le digne continuateur d'une lignée de Rois unique au monde, sans lesquels la Belgique aurait depuis longtemps cessé d'exister: Léopold I<sup>er</sup>, le fondateur, Léopold II, le bâtisseur d'empire, Albert I<sup>er</sup>, le preux chevalier et Léopold III qui synthétisait si bien les qualités de ses prédécesseurs, la sagesse du premier, la ténacité du deuxième, la bravoure du troisième.

Nous tenant bien loin des marécages de la politique, de ses combines, de son abaissement de sa dévotion, nous saurons faire taire notre amertume, nos rancœurs. Nous apporterons au Prince Royal, notre loyal et entier concours.

Mais nous ne permettrons pas qu'un autre complot des politiciens limogés et manœuvrés par l'étranger, porte une nouvelle atteinte au prestige de l'institution qui forme la clé de voûte de notre édifice national. Car, qu'on le sache bien, si, par miracle, notre unité nationale a résisté à la secousse terrible des derniers

mois, le régime monarchique et, avec lui, la Belgique ne survivraient pas à une nouvelle épreuve du même genre.

Aux patriotes de s'en pénétrer et de se serrer autour du Prince qui sera désormais le symbole de l'union, de l'unité nationale.

Le Roi restera en Belgique. Et nous ne doutons pas qu'une fois les esprits complètement apaisés, on n'ait plus d'une fois recours à sa « perspicacité horrible » (sic), à son sens élevé du devoir, dans certaines circonstances difficiles que pourrait traverser le pays.

Rassemblement autour du Prince Royal, donc! Le Roi le demande, l'intérêt supérieur du pays l'exige, mais ce ralliement sincère n'exclura pas de notre part la vigilance...

LA REDACTION.



# Historique du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais

Le 1<sup>er</sup> Ch. A., en garnison à Arlon, est issu du 1<sup>er</sup> Bataillon du 10<sup>e</sup> de Ligne et du 1<sup>er</sup> Bataillon de Volontaires cyclistes.

Comme les autres régiments Ch. A. de la frontière, il comprenait, sur le pied de paix, deux bataillons à deux compagnies de fusiliers chacune, comportant deux pelotons de Fu et une section de Mi, une Cie Moto à 3 pelotons et une section de 3 A.B., une Cie de 8 canons 47 mm sur T 15.

Avec cet effectif, soit un total de 16 gradés et 48 soldats, le Régiment devait assurer la garde permanente de 16 destructions et postes d'alerte; cela, en plus des gardes normales aux deux casernes et au dépôt de munitions de Lagland. Cette énumération peut donner une idée des nombreuses et pénibles prestations de garde auxquelles étaient astreintes les unités de la frontière dès le temps de paix.

Quand parvint l'ordre de passage à la phase A de la mobilisation de l'armée, le Régiment venait de commencer une période de tirs et manœuvres; une partie des rappelés se trouvaient donc sous les armes à ce moment.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, qui formaient l'active, se mobilisaient sur place, le Dépôt se trouvant à Arlon; le 3<sup>e</sup> bataillon, uniquement composé de réservistes, se formait au Dépôt de Libramont.

La mobilisation des unités était fort compliquée du fait qu'une partie des effectifs était chargée de mission; les uns assurant la garde aux destructions permanentes, les autres effectuaient le chargement des destructions semi-permanentes ou faisaient partie des commissions de réquisition. Tout devait se faire en même temps.

Le Régiment sur pied de guerre comprenait:

Un E.-M. de Régiment; une Cie E.-M.; une Cie médicale; 3 bataillons à 3 Cies de 3 Pons de Fu comprenant deux groupes de combat à 2 FM et une équipe de 3 D.B.T.; un Pon de Mi à 4 pièces; une Cie Moto; une Cie de 8 canons de 47 mm sur T 15 (2 Pons de 4 canons).

Cette dernière unité devait comporter 4 pelotons mais le matériel n'a jamais été reçu, même pendant la mobilisation.

Le charroi automobile de complément était fourni par voie de réquisition; bien des difficultés furent surmontées par notre personnel spécialisé, pour doter le Régiment d'un charroi à peu près convenable, les ressources locales en véhicules de l'espèce étant très restreintes.

Heureusement, pareil inconvénient ne s'est pas présenté pour les vélos! Le Régiment venait de recevoir, du camp de Beverloo, un lot important de vélos usagés destinés aux rappelés. Bien qu'incomplètes, ces bicyclettes furent utilisées et équipées dans la suite. Elles ont servi durant toute la mobilisation et la guerre à l'entière satisfaction de nos hommes.

Les mois étaient fournis par l'Armée; elles étaient de construction belge.

Aucune armée ne disposait d'un aussi bon matériel: ces machines étaient très maniables, rapides et solides, nos side-cars étaient « tous terrains ».

A ce sujet, nous nous rappelons l'admiration des Français en voyant ce magnifique matériel sur la place de Neufchâteau le 10 mai 1940, l'étonnement des Anglais quand nous nous sou-

mes rencontrés quelque part sur la Dendre et enfin l'ahurissement des Boches après la capitulation.

Nos rappelés rejoignirent en un temps record; notre zone de recrutement comprenant le Sud du Luxembourg et la région de Neufchâteau était très rapprochée.

D'autre part, l'extrême obligeance du personnel des chemins de fer, des vicinaux et des entreprises privées, facilita la tâche de tous. Vingt-quatre heures après la réception de l'ordre de mobilisation, l'E.-M./Régiment pouvait communiquer au Commandant de la Division que le Régiment, sur pied de guerre, était prêt à faire mouvement.

Le Régiment était constitué d'hommes appartenant à quatorze classes de milice; il y avait en outre des spécialistes, particulièrement des chauffeurs, de classes plus anciennes.

Chaque unité avait encore un noyau de volontaires, une dizaine, sauf à la Cie Moto et à la Cie de C.47 où la moitié de l'effectif environ était composée de V.C.

Nous nous permettons ici, d'opposer un démenti à une certaine presse qui a osé écrire: « Rien d'étonnant que les belles unités de Ch. A. se soient bien conduites en 1940, elles étaient composées de volontaires ».

La réalité est la suivante:

Les Régiments Ch. A. de la 1<sup>re</sup> Division étaient les seules troupes combattantes de première ligne comptant de si vieilles classes de milice à leur effectif.

Le cadre officiers comprenait:

a) Commandants de Bon et de Cie: active;

b) Chefs de Pons: 1/3 active, 2/3 réserve.

Le cadre sous-officiers: 1/3 active, 2/3 réserve.

\* \* \*

Le Régiment était formé le premier jour de la mobilisation (phase A), mais quelle était la valeur de ses composants?

Le cadre de l'active était de toute première valeur; il connaissait à fond sa mission et la région où il était appelé à opérer. Habitué à remplir des missions difficiles et rompu aux exercices variés de jour et de nuit, il faisait preuve de la plus grande initiative, était décidé à l'extrême et d'un dévouement certain.

Le cadre de réserve était très bon dans l'ensemble; la plupart des officiers de réserve faisaient, en temps de paix, des rappels volontaires pour se tenir au courant de leur mission. Seuls, les sous-officiers de réserve des vieilles classes de milice étaient dans l'ignorance absolue de ce qui se passait dans un régiment de Ch. A. frontière.

Nos braves miliciens sous les armes et les rappelés des trois dernières classes étaient « au bouton »; ils avaient reçu l'instruction complète du Ch. A. qui était rudement compliquée.

Elle comprenait l'instruction du fantassin et du cycliste, l'emploi de toutes les armes en service, y compris les C 47 pour un certain nombre, la tâche complète de l'artificier et des rudiments de celle du pionnier.

L'instruction des deux classes suivantes était incomplète.

Quant aux autres classes rappelées, un tiers à un quart de l'effectif des unités, elles ignoraient la mission spéciale des Ch. A. et ne connaissaient pas le nouvel armement; certains hommes ne savaient pas rouler à vélo.

Une partie de ces rappelés n'avait jamais servi aux Ch. A. ni au 10<sup>e</sup> de Ligne; certains avaient accompli leur service actif dans d'autres armes: cavalerie, artillerie, C.T. et génie; ils avaient été désignés pour les Ch. A. parce qu'ils habitaient l'Ardenne.

C'est dans cette situation que le 1<sup>er</sup> Ch. A. gagna ses positions.

A propos d'effectifs de vieilles classes, il est intéressant de signaler le fait suivant:

Durant la mobilisation, pour boucher les « trous » dans nos effectifs, provoqués par les démobilisations « politiques » comme les appelaient les soldats (les indispensables à la vie économique du pays étaient démobilisés par décision ministérielle), le Régiment reçut au début de 1940, 102 rappelés de classes antérieures à 1930. Deux compagnies, dont les effectifs avaient fondu d'une façon particulière, reçurent chacune à peu près la moitié de ce lot.

Que faire de ces braves gens? Comme bagage militaire, très peu de chose, mais ils apportaient leur toute bonne volonté.

On se mit au travail, on les laissa groupés pour une question d'instruction; après deux semaines, on ne savait plus les distinguer des autres. Ces groupes devinrent tellement cohérents, homogènes, qu'on décida de ne pas les répartir dans les unités et on en forma le 3<sup>e</sup> peloton des unités précitées et dans le langage des hommes, ce furent les pelotons des « Vi » (peloton des vieux).

A noter que ces deux pelotons ont été de tous les coups durs et se sont comportés d'une façon admirable; c'étaient des Ardennais!

\* \* \*

L'armement était de tout premier ordre et pourrait encore, à l'heure actuelle, rivaliser avec certaines armes en service dans les armées modernes.

Notre fusil FN 36 était une merveille de précision et d'un maniement très facile, étant très court.

Le fusil-mitrailleur Browning était précis et d'un bon rendement. Le lance-grenades D.B.T. formait une véritable petite artillerie; il a été d'une très grande utilité dans des circonstances critiques.

Le pistolet G.P. était incomparable; il fut l'objet de la convoitise et des recherches de tous les boches après la capitulation.

La mitrailleuse était certainement meilleure que plusieurs spécimens en service actuellement; elle était précise et son maniement n'offrait aucun danger.

La mitrailleuse Maxim est assez connue; trop encombrante et trop lourde, elle ne convenait pas pour des unités légères du type Ch. A.

Le canon de 47 était l'arme idéale contre les chars, précis, maniable et efficace; malheureusement, ces canons étaient en nombre insuffisant.

L'auto blindée avec sa Mi de 15 mm 5 donna le meilleur rendement.

\* \* \*

Sur sa position, le 1<sup>er</sup> Ch. A. est, initialement, étalé d'Athus au Nord de Bodange.

Il y eut de nombreux remaniements au plan de défense et nous verrons plus loin le front occupé le 10 mai 1940, jour de l'invasion.

Au début de la mobilisation, il y eut également, suivant la situation politique internationale du moment les « Face au Sud » et les « Face à l'Est ». On ne savait plus de quel côté se tourner!

Ce sont les premières grandes neiges qui nous ont fixés définitivement « Face à l'Est ».

Celui qui n'a pas connu les péripéties de la mobilisation dans un régiment Ch. A. frontière, peut difficilement se figurer les prestations énormes fournies par nos hommes et encore plus par le cadre.

Ce sont les gardes éreintantes aux destructions et il est impossible de relever les hommes — ces destructions ont quadruplé au cours de la mobilisation. — Les gardes restent en place parfois une ou plusieurs semaines. Il n'y a pas de gradés en sursisance et un quart d'entre elles sont commandées par des soldats. Néanmoins, elles sauteront toutes lorsque l'ordre en sera donné.

A chaque changement de plan de défense, ce sont de nouveaux kilomètres de tranchées à creuser, des milliers de rouleaux de barbelés à placer, des hectares à déboiser...

Les conditions de vie sont pénibles, les cantonnements n'offrent aucune ressource, les logements sont très peu confortables, plusieurs unités ne connaissent que le bled pendant la longue période de la mobilisation.

Pas ou peu de distractions, les « loisirs du soldat » sont à peu près inconnus; d'ailleurs les loisirs sont tellement rares, il y a la garde, le travail et l'instruction. Et puis, pour tout dire, la frontière, l'Ardenne, c'est si loin...!

Il en fut de même pour le « colis du soldat ». A une réclamation du Colonel, à l'œuvre précitée, il fut répondu que les colis avaient été envoyés à Namur et... s'étaient « évaporés ».

Il y eut de nombreuses alertes et comme conséquence, des nuits passées sur les positions, parfois dans la neige et par une température sibérienne.

Il y eut aussi les nombreux déplacements, auxquels les troupes furent astreintes par tous les temps et souvent par des chemins, des sentiers ou pistes à peu près impraticables.

Pendant huit mois et demi, toujours sur la brèche, jamais relevé, menant une vie de privation, de travail incessant et pénible dans la rigueur particulière de l'hiver ardennais (on a enregistré 28° sous zéro dans la forêt d'Anlier en janvier 1940) c'est là, surtout que s'est formée l'âme de cette troupe d'élite que fut le 1<sup>er</sup> Ch. A.

On ne saura jamais assez rendre au cadre du Régiment l'hommage qu'il mérite pour son zèle et son dévouement.

Si notre brave chef de corps, le Colonel B.E.M. Deschepper, n'était tombé à l'ennemi, avec quel enthousiasme il l'écrirait tel!

L'ordre avait été donné de compléter l'instruction des rappelés afin de l'amener au même niveau que celle des miliciens sous les armes, malgré les difficultés et les charges imposées; le but à atteindre était d'obtenir une unité homogène, des équipes solidaires et des hommes interchangeables.

Tout a été mis à profit pour le faire; au cours des gardes, pendant les pauses au travail, au cours des marches, le soir au cantonnement, le dimanche après la messe, partout et à tout moment, on donnait l'instruction.

Ce qui a permis à nos hommes de remplir n'importe quelle mission et au Régiment de se présenter devant l'ennemi formant un bloc solide capable de forcer son admiration.

(A suivre.)

## Le 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais cité à l'ordre du jour de l'armée française

Le Ministère de la Défense Nationale a reçu la notification suivante :

REPUBLIQUE FRANÇAISE — GUERRE 1939-1945

### CITATION

Décision n° 26

Sur proposition du Secrétaire d'Etat aux Forces Armées « Guerre », le Ministre de la Défense Nationale cite :

#### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

les unités de l'Armée Belge ci-après :

##### 1<sup>er</sup> REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Chargé de la défense de points d'appui au sud de Bastogne, à Habay-la-Neuve, à Arlon, à Neufchâteau et sur l'Ourthe, a fait courageusement face aux attaques de l'ennemi. S'est particulièrement signalé à Bodange où l'une de ses compagnies s'est battue héroïquement contre des forces nettement supérieures en hommes et en matériel.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Fait à Paris, le 30 août 1950  
(signé) Jules MOCH  
Le Secrétaire d'Etat  
aux Forces Armées « Guerres »  
(signé) Max LEJEUNE.

Pour ampliation  
L'Administrateur Civil de 2<sup>e</sup> classe  
BOUZOU  
Chef du Bureau « Décorations »

Tous les Chasseurs Ardennais se réjouiront de cette attention qui consacre une nouvelle fois la fraternité d'armes franco-belge et est de nature à réparer certaines incompréhensions.

#### AVIS A NOS MEMBRES

Nous rappelons à tous qu'il est inutile de solliciter notre intervention en faveur d'anciens Chasseurs Ardennais NON MEMBRES de la Fraternelle. Il s'agit d'une décision de l'Assemblée Générale. Il est trop facile de se désintéresser de notre groupement et laisser aux autres le soin de tenir le flambeau et ... d'alimenter la caisse. Alors... quand on a besoin d'un appui, d'un service ou que l'on est victime d'un mauvais sort, on accourt chez nous !  
Ce temps est passé !

## Le Monument aux Chasseurs Ardennais

Voici la liste des communes luxembourgeoises qui ont jusqu'ici voté un subside pour l'érection du Monument aux Chasseurs Ardennais :

MARTELANGE...	5.000,—
GRAND HALLEUX ...	1.000,—
HOUFFALIZE ...	1.000,—
SIBRET ...	3.000,—
VAUX-lez-ROSIERE ...	500,—
EREZEE ...	1.000,—
GRUNE ...	400,—
GRUPONT... ..	500,—
ORTHO ...	1.000,—
CHANLY ...	1.000,—
LIBIN... ..	6.000,—
LIBRAMONT ...	5.000,—
WITRY ...	2.500,—
CHINY ...	300,—
RENDEUX... ..	500,—
MOIRCY ...	500,—
SAINTE-HUBERT ...	5.000,—
SUGNY ...	2.000,—
VESQUEVILLE ...	2.000,—
VILLANCE ...	5.000,—
BLEID ...	250,—
ETHE... ..	1.000,—
FLORENVILLE ...	1.000,—
SOMMETHONE... ..	500,—
VIRTON ...	10.000,—
TORNGNY ...	500,—
VILLERS devant ORVAL ...	2.000,—
LA ROCHE... ..	10.000,—

FAVORISEZ LES ANCIENS !!!  
Fraternelles et Chasseurs Ardennais !

POUR VOS DRAPEAUX ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE A LA

**Maison A. SERVAIS-MICHEZ**

Ancien du 10<sup>e</sup> de Ligne 1914-18 - Mutité 1914-18 et résistant armé 1940-45  
46, RUE BRUN — Téléphone: 168 - ANDENNE

N'oubliez pas qu'il y a des jours où vous devez pavoiser.  
Faites donc votre choix chez le spécialiste  
A. SERVAIS-MICHEZ, qui vous conseillera toujours.

N'OUBLIEZ PAS QU'IL VEND AUX PRIX LES PLUS BAS !

#### UNE RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS A ANTHEIT

En souvenir des glorieux bérets verts de 1940, le Conseil communal d'Antheit (Huy), garnison du 6 Ch. A., a décidé de leur dédier une artère principale de la localité.

## AVIS AUX CHASSEURS ARDENNAIS EXERÇANT UNE ACTIVITE COMMERCIALE

A la demande de membres de la Fraternelle, à partir du prochain Bulletin, nous ouvrirons une rubrique spéciale de publicité pour les nôtres, afin de les faire connaître à leurs anciens frères d'armes.

Cette rubrique sera du modèle ci-après :

CHASSEURS ARDENNAIS ! ADRESSEZ-VOUS EN CONFIANCE A VOS ANCIENS FRERES D'ARMES !

La Maison Maréchal, 61, rue du Marché-au-Charbon, Bruxelles, tél. 11.20.08, est spécialisée en chapellerie civile et militaire, casquettes, cravates, insignes, écussons et bérets verts. Forte ristourne aux Chasseurs Ardennais.

Le prix de l'insertion est de 20 francs, ou 70 francs pour toute l'année sociale (quatre bulletins); somme à verser au C.C.P. n° 34.49.69 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, à Arlon. Le texte de la publicité sera adressé à l'Administration du Bulletin, 38, avenue Em. Bossaert, à Koekelberg-Bruxelles.

Et, comme le disait un des promoteurs de cette rubrique: « Ainsi, quand on aura besoin de quelque chose, on saura où aller; il est logique de s'adresser aux anciens Chasseurs Ardennais !

### CAMARADES !

il est de votre devoir de favoriser les Anciens !  
SAVEZ-VOUS QUE LA

**MAISON MARECHAL**

Fournisseur de la Ville de Bruxelles,  
Faubourgs et Provinces

ACCORDE 10 % A NOS MEMBRES PORTEURS  
DE LEUR CARTE

CHAPELLERIE CIVILE ET MILITAIRE  
CASQUES ET CASQUETTES — ECHARPES DE  
BOURGEMESTRES, ECHEVINS ET COMMISSAIRES  
DE POLICE — INSIGNES — ECUSSONS ET  
BERETS VERTS

Maison fondée en 1865

61, RUE DU MARCHÉ AU CHARBON  
TELEPHONE: 11.20.08 - BRUXELLES

Rendez visite à MARECHAL, même pour un renseignement

Vous serez bien reçus

EXPEDITION EN PROVINCE

## LE STATUT DU COMBATTANT 1940-45

### Alerte !

Nous apprenons de très bonne source que les services du Ministère de la Défense Nationale qui préparent — lentissimo — le statut du combattant 1940-45 méditent d'accorder la carte de combattant et donc le titre officiel de combattant, uniquement à ceux qui ont servi un an ou moins dans les forces armées, entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945. Ainsi, les combattants des dix-huit jours, ceux des Ardennes, du Canal Albert, de la Dendre et de la Lys ne seraient pas « officiellement » combattants. Par contre, seraient sacrés (c'est le cas de le dire) combattants, notamment tous les plantons, greffiers et autres ronds-de-cuir des bureaux de Londres, ainsi que sans doute, les lieutenant-général (sic) des « Civil Affairs » et ses colonels, majors, etc... ersatz. C'est vraiment fort de café !

Il y eut certes de purs héros parmi ceux qui furent à Londres pendant la guerre, mais il se trouvait aussi parmi eux pas mal de résistants accidentels, qui n'eurent jamais le désir de combattre. Les « Londoniens » se plaignent d'être souvent houspillés, critiqués, alors que sans eux — ici, on est prié d'enfler la voix — « la Belgique eût été absente du camp allié ».

On ne demanderait pas mieux de reconnaître leurs mérites si, depuis leur retour au pays, ils n'avaient voulu s'octroyer l'exclusivité du mérite patriotique et s'ils ne formaient entre eux une sorte de franc-maçonnerie dont on perçoit l'action dans tous les domaines: politique intérieure, administration, armée, etc...

Les combattants de mai 1940 notamment n'ont que trop souffert jusqu'ici de cet état d'esprit.

Aussi, ils avertissent, respectueusement mais fermement, le Ministre de la Défense Nationale, qu'ils ne toléreront pas la mauvaise farce du « statut du combattant » en préparation.

A bon entendeur...

### LA MEDAILLE DU VOLONTAIRE 1940-1945

Le ministère de la Défense nationale communique:  
Les volontaires de guerre ayant fait l'objet d'une proposition pour la Médaille du Volontaire 1940-1945 et qui n'auraient pas encore reçu le brevet de cette médaille, sont priés de le faire savoir par carte postale au ministère de la Défense nationale, Adjudant général, Service des distinctions honorifiques, 1<sup>re</sup> section B, place Dailly, à Bruxelles, en mentionnant lisiblement au verso: 1) Nom en lettres capitales; 2) Tous les prénoms; 3) Lieu et date de naissance; 4) Grade; 5) Numéro matricule; 6) Unité à laquelle ils ont appartenu en dernier lieu; 7) Adresse civile.

# NOUVELLES DES NOTRES

*Un brave, un héros!*

## l'Adjudant Léon Romedenne

La section du Brabant est douloureusement éprouvée par la mort d'un de ses membres. Une de ses plus belles figures aussi, et des plus dignes.

Sous-officier au 2<sup>e</sup> Rgt Ch. A., l'adjudant Léon Romedenne est entré dans la tourmente, le 10 mai 1940, en qualité de chef de section à la 4<sup>e</sup> Cie. Chef calme, brave sans ostentation, il s'imposa immédiatement à la confiance de ses chefs et au respect de ses soldats et, tout au long du pénible et glorieux itinéraire, réalisa à l'entière satisfaction de ses chefs toutes les missions qui lui furent confiées.

Sa brillante conduite, à Biesgat, le 28 mai 1940, lui vaudra l'octroi de la Croix de Guerre 1940 avec Lion en bronze avec Lion en bronze avec la citation ci-après à l'O.J. du Régiment:



dans les « pourrissoirs » allemands de Sachsenhausen et c'est là qu'il contractera les affections qui viennent de déterminer sa mort.

En juin 1945, il rentre au pays, il est méconnaissable et condamné. Ce n'est qu'en 1949!!! — alors que depuis trois ans les « hochets » s'octroient avec tant de générosité — que Romedenne est récompensé de sa conduite par l'octroi de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec Palme, avec la citation suivante:

« Membre de l'Organisation militaire belge de la Résistance depuis 1942, fournit des renseignements d'ordre militaire, établit de faux documents d'identité. Arrêté le 2 août 1944 et déporté en Allemagne, y subit avec courage les rigueurs des camps de concentration ».

Tant de sacrifices, tant de souffrances devaient finalement le terrasser et le 14 septembre 1950, il s'éteignait doucement à l'H.M. de Bruxelles, après une longue et incessante lutte contre la mort implacable.

Sa perte nous a causé une grande tristesse. La ville d'Enghien, où il habitait, lui a fait des funérailles patriotiques. Outre le bourgmestre et le collègue échevinal en entier, assistaient aux obsèques: une délégation du Centre Psychotechnique Militaire où Léon était en service avant sa mort, une délégation, avec drapeau, de la Section du Brabant de la Fraternelle, des délégations de nombreuses sociétés et associations patriotiques avec drapeau. Les gerbes et couronnes étaient portées par les enfants des écoles.

Après le service funèbre, la foule émue et recueillie accompagna le cortège jusqu'au cimetière où des discours furent prononcés par le secrétaire de la Section du Brabant de notre Fraternelle et par le commissaire de Police de la ville d'Enghien, autre rescapé des camps de concentration.

C'est avec admiration et respect que tous les Chasseurs Ardennais s'inclinent devant la mémoire de ce glorieux compagnon d'armes, et tous unis, prient Madame Romedenne de trouver ici l'assurance de leurs sincères et vives condoléances.

### DECES

Le père de G. Bodson, membre du Comité National et trésorier de la Section du Brabant, est décédé à Bellefontaine.

Nous renouvelons à notre ami Georges et à sa famille l'expression de nos condoléances émues.

### MARIAGES

M. Paul Mathys, ancien chef de la Troupe des Petits Chanteurs Sans Nom, patronnée par la Section du Brabant, a contracté mariage avec Mlle Blondiau.

Nous renouvelons nos félicitations et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

### PROMOTIONS

Les nominations trimestrielles nous apportent quelques bonnes nouvelles:

Est promu Major, le Cap-Cdt B.E.M. CHAMPION, L., attaché au Q.G. de la 1<sup>re</sup> Div. Ardennaise en 1940.

Est nommé Commandant le Capitaine DEPIENNE, du 1<sup>er</sup> Ch. A. en 1940.

Nos vives félicitations et vœux sincères de prospérité dans le nouveau grade.

Nous apprenons également avec joie la promotion au grade Colonel du Lt-Col. de Gendarmerie ENGELS, grand ami des Ch. A. et un fidèle de notre beau bataillon.

Toutes nos félicitations.

F. K.

### NAISSANCES

Le Capitaine et Mme Bonnard nous font part de l'heureuse naissance d'un fils.

Notre ami Fernand Cornet d'Houdemont, ancien du 1<sup>er</sup> Ch. A., nous annonce l'heureuse naissance de son deuxième fils André.

Notre ami Spinoy de Bruxelles nous annonce l'heureuse naissance d'un petit Jean-Marie.

Le 1<sup>er</sup> Sergent-major (2<sup>e</sup> Ch. A.) et Madame Joseph Boët ont le plaisir de nous annoncer l'heureuse naissance de leur fils Jean-Claude.

Une petite Bernadette est née au foyer de Gaston Joiret, d'Antheit.

A tous, nous renouvelons nos félicitations et nos vœux.

## La vie du Bataillon Ch. A. en A.O.

### Tableau sommaire de l'activité du bataillon

#### Au cours des derniers mois

- 12 et 13 mai:** Concours de tir de Brigade: 1. Ch. A., 18 pts; 2. Bon Libération, 11 pts; 3. 3<sup>e</sup> de Ligne.
- 31 mai et 1<sup>er</sup> juin:** Fêtes régimentaires.
- 2 juin:** Concours de tir BAOR - Éliminatoires du C. A.: 1. 1<sup>er</sup> Ch. A., 2988 pts; 2. 12<sup>e</sup> de Ligne, 2450 pts; 3. 5<sup>e</sup> de Ligne, 2410 pts.
- 6 juin:** Visite de la Commission Américaine.
- 9 juin:** Départ du Lt-Colonel B.E.M. Palmaers et remise du commandement du Bon au Lt-Colonel B.E.M. Lallemand.

**CAMARADES DE PROVINCE,  
ETES-VOUS A BRUXELLES  
ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,  
POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS**

— L'HOTEL - PENSION —  
**THEVENET**  
ET  
**ROEGIER**  
**97, RUE SOUVERAINE**  
**IXELLES - BRUXELLES**  
(près avenue Louise)  
**TELEPHONE : 12.71.12**

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE  
BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une  
**BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES**

**13 au 22 juin:** Concours de tir (BAOR) interalliés. Le Bataillon se classe septième et première équipe belge.

**19 juin:** Visite des grands invalides en A.O. - Programme: Défilé d'une tête d'avant-garde transportée; attaque de Cie tête d'avant-garde; réception au mess des officiers; fête sportive.

**22 juin:** Championnat cycliste militaire - Championnat de masse. Classement inter-corps: 1. Chass. Ardennais.

**22 juin:** Visite du Général de Latre de Tassigny, commandant des Forces de terre de l'Armée Occidentale. Programme: Réception au gress; attaque de Cie; Démonstration de franchissement de la piste d'obstacles; démonstration d'une séance d'éducation.

**13 et 14 juillet:** Championnat militaire de tir au fusil: 1. Ch. Ardennais, 502 points.

**16 juillet:** La 3<sup>e</sup> Cie assiste à l'inauguration du mémorial américain du Mardasson, à Bastogne.

**21 juillet:** Une compagnie participe au défilé de Bruxelles.

**22 juillet:** Une compagnie d'honneur est présente lors du retour de S.M. le Roi Léopold III.

**29 juillet au 12 août:** Le Bataillon est envoyé en Belgique en raison des événements; il reste en réserve à Verviers.

**20 août:** Départ pour le camp de Vogelzang. Rappel du 1<sup>er</sup> Class. Ard. Exercices de Cie. Manœuvres de Brigade.

**5 septembre:** Retour au camp.

**7 septembre:** Excursion sur le Rhin.

**12 au 25 septembre:** Rappel du 2<sup>e</sup> Class. Ard.

**27 septembre:** Départ de la classe 1949.

**2 octobre:** Arrivée de la classe 1950.

### CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DE TIR

**Résultats** (sur 54 Régiments présents): 1. Chasseurs Ardennais; 2. O.G./1<sup>re</sup> Brigade; 3. R. Parachutistes; 4. 1<sup>er</sup> Chasseur; 5. E. T. Blindées; 6. Bon Libération; 7. 12<sup>e</sup> de Ligne; 8. As. I.A.T.; etc...

**Résultats individuels:** 1. 1<sup>er</sup> Sgt Moens (champion militaire de Belgique), 179 points sur 200; 4. Lieut. Flament, 168 pts; 12. Lieut. Catiaux, 160 pts; 21. 1<sup>er</sup> Sgt-Major Deville, 148 pts.

### CHAMPIONNAT MILITAIRE DE BELGIQUE CYCLISME DE MASSE

**Résultats** (sur 15 équipes classées): 1. Chasseurs Ardennais, 2. Bon Libération, 13 pts; 3. 2<sup>e</sup> Chasseurs à pied, 20 pts; 4. Grp. Terr. Gend./Gand, 24 pts.

**Résultats individuels:** 3. Ch. A. Selvais; 5. Ch. A. Stache. La Fraternelle félicite chaleureusement les champions de notre cher Bataillon Ch. A.

## Mesures de défense

Il n'est pas besoin de faire une longue démonstration pour convaincre les patriotes de la justification des mesures militaires que le Gouvernement a décidé de prendre dans le cadre de la défense de l'Occident.

Nous n'avons pas la prétention d'examiner ici s'il faudrait imposer 12, 18, 24 ou 36 mois de service. C'est affaire aux techniciens. Soulignons en passant que quelques politiciens, qui n'ont même pas fait leur service militaire, se sont crus plus qualifiés que ceux-là et ont entrepris de démontrer (!) que toutes ces mesures de défense étaient inutiles. L'un d'eux a même écrit qu'il attendait qu'on lui montre le péril qui nous menaçait. Préoccupations purement électoralistes, faut-il le faire remarquer ! Ce qui est tout bonnement scandaleux, lorsqu'il s'agit de la défense du pays, jusques et y compris la précieuse peau de ces beaux parleurs. Mais, la partie saine de la population ne se laissera pas prendre par ces sottises.

La durée du service militaire est conditionnée par la nécessité d'avoir en permanence sous les armes un nombre X de troupes prêtes à faire face, dans le cadre du complexe Atlantique, à une attaque brusquée. L'Etat-Major Atlantique, qui dispose seul des données d'appréciation et de la compétence voulues, a fixé le chiffre nécessaire pour la Belgique. Il n'y a qu'à s'incliner et à prendre les mesures en conséquence. Il y va du salut commun.

Sans doute, les politiciens qui, dès le premier jour des hostilités, ne songeront qu'à filer en avion le plus loin possible, se préoccupent modérément de l'endroit où seront stoppés les envahisseurs. Il n'en est pas de même pour le peuple qui ne désire connaître ni une nouvelle occupation, ni une nouvelle libération. Il sait trop ce que cela coûte.

Aussi, espérons-nous que les Anciens Combattants notamment soutiendront le Gouvernement dans toutes les mesures qu'il prendra en vue d'assurer notre sécurité. La politique partisane n'a rien à voir en cette affaire.

Ces mesures ne seraient pas nécessaires si en face on n'entretenait une force armée considérable.

## Sacrifices partagés

Mais, cet effort militaire implique une juste répartition des charges nouvelles qu'il entraîne, non seulement pour les contribuables mais pour les militaires. Il s'agit notamment de combler le manque à gagner des miliciens rappelés et de soutenir leurs familles.

A ce propos, il s'impose plus que jamais de mettre en vigueur, après lui avoir fait subir les aménagements exigés par la situation, la loi du 10 janvier 1940 taxant les exemptions du service militaire.

Il ne serait pas concevable qu'on oppose à nouveau de mauvais prétextes à une mesure aussi justifiée.

On dit que tous les Assureurs sont des fraudeurs ! Mais LECLERE, Ancien Chasseur, arrange proprement et en douceur !

Adressez-vous donc à lui pour toutes vos assurances :

VIE, INCENDIE, AUTOS, ETC...

LUCIEN LECLERE

64, Rue Adolphe Mathieu, Ixelles - T. : 47.31.28

(Près Hôpital Militaire)

MALGRÉ TOUT ALLEZ A LUI AVEC CONFIANCE

## Un Monument de la Lys

On a appris par la presse quotidienne qu'un comité s'est formé en vue d'ériger à Courtrai un monument aux combattants de la Lys et à leur Commandant en chef. D'après ce que nous avons pu savoir, on désire faire quelque chose de grandiose. La réalisation sera activement poussée.

## Coups de

## Epuration...

On en parle toujours... et cela préoccupe bien nos politiciens, électoralement surtout bien entendu.

Certes, le problème n'est pas si simple que cela. On trouvera normal qu'on se préoccupe notamment de la rééducation, de la réadaptation de jeunes, d'une certaine égalisation de peines pour délits identiques, car la justice distributive des conseils de guerre fut généralement fort différente selon les endroits. Mais, égalisation, réadaptation, grâce ne doivent pas signifier coup d'éponge. Nous est avis qu'au train où vont les choses, et surtout où certains voudraient les conduire, nous risquons de revoir sous peu nous narguer dans la rue les dénonciateurs, tortionnaires et autres traîtres de cet acabit qui n'ont échappé au poteau que parce qu'il n'était guère possible de plonger le pays dans un bain de sang, mais qu'on espérait bien rayés à tout jamais de la circulation.

Le plus fort, c'est que certains politiciens ont l'audace de réclamer pour les inciviques libérés la réintégration dans leurs emplois, la restitution des droits civils et des pensions, l'indemnisation des dommages de guerre, en zoovorts... Tout cela sous le signe de l'amnistie. Ça, non, cent mille fois non, au nom des dizaines de milliers de victimes des Boches et de leurs scélès. La pitié ou la charité ne doivent pas être confondues avec la bêtise.

## Les inciviques...

Il nous appartient donc d'être vigilants contre l'incivisme renaissant de la dernière guerre.

Mais, il est d'autres manifestations d'une dégradation de l'esprit civique auxquelles nous devons être attentifs. Car, c'est aussi de l'incivisme que de chercher à détruire l'unité de la Patrie par l'instauration d'un fédéralisme destructeur ou par le rattachement à un pays voisin. Inciviques, les agents d'une puissance étrangère, quelle qu'elle soit. Inciviques, les candidats destructeurs de nos institutions, et notamment de la première d'entre elles, la monarchie, indispensable ciment de nos deux communautés nationales. Mauvais citoyens, ceux-là qui, dans des buts basement électoralistes, cherchent à détruire le moral de notre armée, en s'élevant notamment contre des mesures militaires indispensables à la sauvegarde de notre indépendance. Mauvais citoyens, que ces spéculateurs qui profitent de circonstances particulières et de la naïveté du public pour se remplir les poches et mettre ainsi en péril la stabilité économique du pays.

C'est contre tous ces inciviques qu'on attend des autorités responsables une action qui ne se contente pas d'être négative, mais qui soit aussi en partie constructive. Nous voulons parler notamment d'initiatives diverses destinées à ranimer notre esprit national, le sens du devoir, l'attachement à nos institutions...

GRANDS LAVOIRS  
ET BLANCHISSERIE « UNICA »  
Maison de confiance fondée en 1933

342, Rue du Noyer - T. : 34.14.49 - R.C. 151.726

UNE VISITE A NOS INSTALLATIONS S'IMPOSE !  
Ses services soignés - Sa livraison ultra-rapide par un personnel stylé dans toute l'agglomération bruxelloise.

## Boutoirs

## Où étaient-ils ?...

On n'a guère vu, ni entendu, les Associations d'Anciens Combattants au cours des sombres journées de juillet. Nous tenons, en effet, pour quantité et qualité négligeables les quelques ordres du jour chèvre-choutistes qui ont été votés et les télégrammes. A part cela, abstention. On ne les a même pas consultés.

Il serait temps que les Anciens Combattants se rendent compte de l'importance de la force morale qu'ils représentent et qu'ils fassent entendre aux politiciens qu'ils désirent avoir leur mot à dire dans les grandes questions nationales, celles qui engagent l'unité de la Patrie, ses institutions, sa sécurité.

## GALERIE REDING

18, AVENUE DE LA TOISON D'OR - BRUXELLES

TELEPHONES : 11.40.16 - 11.48.93

Directeur-Propriétaire : R. H. REDING, Expert près les Tribunaux

Grandes ventes régulières

Vente amiable permanente

Le plus important organisme de ventes publiques de la Porte de Namur

Tableaux de Maîtres - Argenterie - Meubles anciens et de style  
Mobiliers complets - Porcelaines d'Europe et d'Extrême-Orient -  
Faïences - Antiquités - Bijoux - Fourrures - Tapis d'Orient

## Allons-nous continuer... à nous laisser faire ?

Dans le bulletin n° 4, du 4<sup>e</sup> trimestre 1948, page 26, nous avons attiré l'attention des autorités sur la présence d'étrangers « perturbateurs » chez nous.

Pendant les sombres journées de fin juillet, nous avons vu parmi les groupes de brailleurs circulant à Bruxelles, pas mal d'étrangers; certains dirigeaient, donnaient des instructions aux grévistes.

Voilà où en sont les choses ! Ces étrangers nous feront assassiner demain si de « là-bas » on en donne l'ordre. Pour le moment, non contents de manger notre pain, ils démolissent notre patrimoine et... avec quel cœur !

Allons-nous rester inactifs, être les moutons, non, les ânes, qui laissent faire ?

Disons, en passant, que nos chefs « de grève » qui utilisent cette canaille méritent cent fois le poteau.

Allons-nous permettre que notre Belgique soit le terrain de la pègre internationale ?

Nous avons lu des déclarations de meneurs de grève certifiant qu'ils n'avaient plus la situation en main et ils... n'ont pas dit que leurs troupes obéissaient au mot d'ordre de ces étrangers.

Tout bon Belge doit exiger avec nous un renforcement sérieux de la police des étrangers et l'expulsion immédiate de tous les indésirables.

Alerte aux responsables, aux ministres, aux parlementaires et à tous les braves gens !

Et vous, amis des groupements d'Anciens Combattants ? Laissez de côté momentanément les revendications et soignez la santé morale de notre Patrie. Tous à l'action !

Oui, alerte à tous ! Pendant ces tristes journées, on ne se croyait plus en Belgique, mais en république populaire de l'Ouest.

Braves gens, agissez avec nous, car cela pourrait devenir une réalité !

FRANSONET.

## La dénationalisation de notre Armée

Nos réflexions sur la dénationalisation de notre Armée ont trouvé de nombreux échos, tous approuvateurs, dans la presse quotidienne et celle des Anciens Combattants.

C'est notamment l'excellent organe des Anciens du Stalag IA qui rappelle combien nos P.G. étaient fiers de leur uniforme, parfois peu seyant mais bien belge.

Il en profite pour rapporter un trait qui caractérise si bien l'esprit national demeuré si vivace au cœur de nos vaillants prisonniers :

Notre extraordinaire Homme de Confiance Smets reprenait dans son adresse de « Bonne Année » à ses compatriotes à l'occasion du Nouvel-An 1944 les directives de l'attitude à observer en ces termes :

« Gardez toujours intacte votre belle âme belge et méfiez-vous, d'où que vienne la tentation, de vous dénationaliser, car c'est là le pire fléau qui peut frapper un peuple.

» Gardez votre beau parler, français, flamand, wallon et même belge, si vous voulez !

» Gardez cet accent du ferrou qui est de chez nous, il vaut la plus belle langue du monde ».

Aussi notre joie fut-elle ternie lors de notre passage à travers la zone d'occupation en Allemagne, en constatant que le bonnet « à floche » ou le béret que nous portions si crânement, si fièrement, était banni !

« Ne vous dénationalisez pas », nous avait-on ordonné; c'était à se demander si l'Armée nouvelle réprouvait notre attitude de cinq années sous la coupe de l'ennemi ?

Ah ! oui, rester belge... avant tout, par dessus tout, c'est une préoccupation qui paraît bien ridicule à beaucoup aujourd'hui. Et cette mentalité, si on ne réagit pas, est appelée à tuer lentement l'âme de notre peuple.

## Restons nous-mêmes !...

De son côté, le Chevalier Willy Coppens d'Houthulst, l'as des as de notre aviation en 1914-18, nous approuve lui aussi avec fougue, dans un article qu'a publié « La Libre Belgique ». Il remarque avec raison que ces préoccupations ne sont nullement dépassées au moment où s'amorce l'organisation des armées occidentales. Cette union doit nécessairement amener une standardisation des armements, des méthodes de combat, mais non des âmes et des uniformes. Notre glorieux aîné écrit notamment :

Dans la coalition qui s'organise, il est indispensable que nous préservions notre caractère et que nos soldats soient facilement identifiés, sous peine de perdre nos privilèges et de passer inaperçus, de paraître négligeables.

Les Belges ont souvent la faiblesse de se croire les citoyens d'un petit pays : il y a huit millions de Belges contre six de Suédois, et la Suède n'est-elle pas une nation d'importance ? Nous avons une colonie de plus de deux millions de kilomètres carrés. Certes, nous ne sommes pas un grand peuple : ne soyons pourtant pas petits. Gardons notre grandeur et notre dignité. Nous perdrons notre prestige en singeant nos alliés; nous les ferions sourire, car l'imitation n'atteint jamais la perfection de l'original : elle en est parfois la caricature ! Nos conceptions empêcheront toujours la plupart des Belges de déceler les raisons du voisin, qui ne sont point les nôtres. Ces raisons profondes motivent ses actes, ses allures et les manifestations de sa personnalité, également différente de la nôtre.

Le caractère donné à notre armée doit s'accorder à celui des hommes qui la composent. Ses particularités même contribueront à son succès et entretiendront l'esprit de corps, qui est la forme la plus dynamique de l'orgueil et, d'un soldat, peut faire un autre soldat plus vaillant. Jamais le progrès de l'armement n'a réclamé plus de stoïcisme du guerrier et jamais sa vie n'y a plus mal préparé le guerrier citoyen !!

## Va-t-on réarmer l'Allemagne?...

C'est un problème bien délicat que celui du réarmement allemand. Qui aurait jamais pu prévoir en 1945 que, dès 1950, on en serait à débattre sérieusement de cette question?

Les gens avertis vous disent que ce réarmement — qui n'est désiré par aucun des anciens alliés — apparaît comme inéluctable, en présence de la nécessité d'opposer au bloc soviétique une force suffisante pour le dissuader de nous attaquer ou, s'il le faisait quand même, pour épargner à nos populations les joies de la libération atomique.

Il n'empêche qu'il importe de réfléchir longuement au problème, d'en peser tous les aspects et de prendre des précautions sérieuses (plutôt dix qu'une).

On fait remarquer que l'idéal serait de constituer l'armée européenne sans les Allemands, mais que les Soviétiques ont constitué dans leur zone d'occupation une force militaire allemande très puissante. D'autre part, ajoute-t-on, si les Allemands sont tenus à l'écart, il est à craindre qu'ils ne manœuvrent, complotent et... ne retiennent les marrons du feu, après qu'ils auraient assisté en spectateurs — aux premières loges — au conflit éventuel. Et puis, il serait plutôt raide de voir Américains, Belges, Français, Anglais, etc., se battre pour défendre les Boches.

Mais, la difficulté majeure réside dans l'esprit qu'on pourrait inculquer à cette nouvelle armée allemande. Ce ne peut être celui de la race des seigneurs, des «Gott mit uns», des reîtres prussiens. Est-il possible de créer un nouvel esprit militaire en Allemagne? Nous sommes fort sceptiques quant à nous et nous redoutons les conséquences de l'expérience qu'on s'apprête à tenter, mais la nécessité prime souvent la prudence.

## Où est l'Armée occidentale?

Il est assez paradoxal que ce sont précisément ceux-là qui crient le plus fort contre le réarmement allemand qui mettent le plus de mauvaise grâce à admettre les mesures de défense imposées aux pays de l'Union Atlantique. Sans l'Allemagne? D'accord, mais encore faut-il rassembler le minimum de divisions indispensables pour faire face à une agression. Or, la Grande-Bretagne, fidèle à son principe d'insularité, n'enverra guère sur le continent que des détachements symboliques. Les meilleures unités françaises sont en Indochine et le gouvernement de Paris ne veut pas établir le service de deux ans — because élections en 1951 — ce qui ne lui permettra même pas de fournir les vingt divisions nécessaires. Les U.S.A. se sont engagés à envoyer dix divisions en permanence en Europe. Les forces des pays de Benelux, du Portugal, de l'Italie, du Danemark, de la Norvège ne peuvent être considérées que comme unités d'appoint. Nous voilà encore loin des cinquante divisions déclarées indispensables pour résister avec chances de succès au premier choc...

Favorisez de vos achats un ancien P.P.  
grand ami des Chasseurs Ardennais

QUI VOUS ACCORDERA 15 % DE REDUCTION  
MANUFACTURE D'IMPERMEABLES  
TRENCH-COATS - LODENS - GABARDINES  
pour femmes, hommes, enfants et militaires

**"JACK RAINCOAT"**

Popelines - Loden

RUE DES VIERGES, 8, BRUXELLES - T. : 11.46.50

Et toujours du fabricant au client.

## Toujours rien

Rien n'a encore été fait pour reconnaître aux enfants de nos compagnons tombés en mai 1940 la qualité d'« Enfants de la Patrie » et leur assurer la gratuité des études. Ce scandale n'a que trop duré. On attend sans doute que tous soient devenus majeurs. Or, il suffirait d'un petit bout de loi qui pourrait être voté en quelques minutes par le Parlement. Mais, c'est si peu intéressant électoralement. Ah! si les syndicats le réclamaient...

Chasseurs Ardennais, pourquoi ne pas favoriser les Anciens? C'est votre devoir de leur accorder votre préférence. ACHÉTEZ DONC VOS LIVRES, JOURNAUX, MAGAZINES BELGES ET ÉTRANGERS, LA PAPERIE, VOS TABACS, CIGARES ET CIGARETTES A LA

**Librairie Pol Devignon**

79, Bd Emile Bockstaël - T. : 26.58.25 - Bruxelles

EXPÉDIE EN PROVINCE

## Une défaite évitable

Le célèbre critique militaire anglais Liddell Hart a publié récemment un volume intitulé « Défense de l'Occident » où il démontre, documents probants à l'appui, que la victoire allemande sur le continent en 1939-1940 n'était nullement fatale. Elle eût pu sans doute être évitée si l'Armée française avait été dotée d'un esprit offensif et si les Britanniques avaient fait à temps leur effort militaire et s'ils avaient consenti à se battre réellement sur le continent. Liddell Hart détruit notamment la légende de la supériorité numérique écrasante des Allemands. Selon lui, ils étaient même inférieurs en nombre. Ils n'avaient, par exemple, que 5.000 parachutistes, dont 4.000 furent utilisés, en Hollande, 500 au Canal Albert et aucun en France. La percée décisive des Allemands aurait été effectuée avec 150.000 hommes seulement et 2.800 chars.

De même, Hitler aurait attaqué les 155 divisions russes avec 121 divisions. Il n'avait que 2.435 chars à opposer aux 12.000 chars russes. La défaite de Stalingrad et celles de 1943 seraient uniquement imputables à l'amateurisme stratégique de Hitler.

## La Résistance

Liddell Hart n'est pas très généreux pour les mouvements de résistance armée dans les pays occupés. Il estime qu'il ne fallait pas encourager la rébellion violente, les sabotages, les coups de main. L'ennemi y trouvait prétexte à des représailles sanglantes et le prix payé par les populations était nettement supérieur aux dommages infligés à l'ennemi et aux avantages militaires apportés au camp allié. En outre, le plus grand désavantage des maquis fut de fournir des armes à un certain nombre de bandits, qui de leur côté se mêlèrent aux vrais patriotes et prirent des apparences de patriotisme, ainsi que de permettre aux communistes de faire des stocks qui aujourd'hui encore pèsent sur la sécurité intérieure des pays occidentaux.

Sans méconnaître la pertinence de certaines de ces réflexions, nous estimons qu'elles sont trop absolues. Elles négligent certains facteurs tels que l'effet heureux sur le moral des populations des actes de résistance, le témoignage de l'hostilité ardente à l'occupant d'une partie de la population, l'entretien chez lui d'un sentiment d'insécurité. D'autre part, les sabotages des lignes de communications notamment eurent une influence non négligeable sur le déroulement des opérations; ne citons à titre d'exemple que le fameux Plan Vert en France.

## Méfions-nous...

De notre sympathique confrère «L'Aube», organe de l'Amicale Laénoise des Anciens Combattants, Ces lignes si judicieuses :

Sous prétexte de défendre nos droits, de s'occuper de nos intérêts, de civisme ou de surcivisme, c'est un peu tous les jours que les groupements d'anciens sont sollicités de s'associer à l'une ou l'autre manifestation publique. Les anciens sont assez grands garçons pour savoir et pouvoir s'occuper tout seuls de leurs affaires. Il serait beau qu'ils tombent ainsi dans le panneau et fassent le jeu des politiciens, alors qu'en général, ils s'interdisent par leurs statuts d'en faire en tant que groupements. Gare aux faux-nez et aux masques, à notre époque de l'acheté c'est souvent sous un nom d'emprunt que les groupes politiques se camouflent. En dehors d'une question de dignité, nous ne trouverons aucun avantage à nous laisser englober ainsi. Nous tirerons les marrons du feu pour d'autres qui, dans le fond, se moquent éperdument de nous. On l'a déjà vu et on le verra encore.

**Chasseur Ardennais effectue travaux d'écriture, copie, adresses, tous travaux de machine à écrire, prix très modérés. - Transmettre à V. Robert, 23, Rue Washington à Ixelles.**

## ENTENDU DANS LE TROLLEYBUS

Le 12 août au matin, quatre ouvriers occupent deux banquettes se faisant face.

Les deux plus jeunes peuvent avoir 20 ans, le troisième une trentaine d'années et le quatrième frise la soixantaine. C'est d'ailleurs un « croix du feu ».

La conversation va son train; ce sont les événements de la veille qui en font les frais.

— Quel scandale pour notre pays, héin! Ces cris de « Vive la République » au moment de la prestation de serment du Prince Royal!

— Oui, on aurait dû les f... au violon

— Mais ce sont des « politiques » et ces « gesses »-là ne vont pas à la « boîte »!

— Allée, c'est le manque « d'autorité » comme l'autre maine, les deux types qui sont venus nous faire cesser le travail et pourtant il y avait des ajun (policiers) à côté!

— On ne sait plus quoi penser!

— Ça ne peut plus continuer, on doit mettre ces « verrats » à l'uche (porte)!

S'adressant au plus vieux qui n'a dit mot, un jeune l'interpelle:

— Et toi, Jef, que penses-tu, tu ne dis rien, tu as le nez qui « crolle » pourtant.

— Si je ne dis rien, je n'en pense pas moins: je n'aime pas discuter avec vous, vous riez si souvent des conseils des vieux.

— Donne-moi tout de même ton avis, allée, Jef!

— Et bien, moi, héin, je rage plus que tous vous « autes ». Je me rends compte que je vais encore travailler pour ces salauds!

— Comment ça? Explique!

— Ces « bonzes » touchent 180.000 et le reste, ça fait au moins 300.000 va! C'est nous, les travailleurs qui les payons, vous autes comme moi.

— Ça, c'est juste, héin!

— Et bin, nous travaillons pour ces sales communards qui font tant de scandale et le plus fort héin, c'est qu'ils se f... de nous et de la Belgique et n'obéissent qu'aux ordres de Moscou...

— T'as raison, Jef!

— Mais qu'attend-on pour les envoyer travailler à Moscou!

— En effet, ils seraient chez eux.

— On est trop bon chez nous!

— Non, trop « biesse »!

F. K.

## Quousque Tandem...

D'un vigoureux éditorial de « Ceux du 1 A », nous extrayons ces réflexions sévères, mais combien justes :

Au lendemain de la guerre 1914-18, il semblait que les artisans de la victoire seraient appelés à jouer un rôle important dans la direction du Pays.

Petit à petit, hélas! aveuglés qu'ils étaient par les nombreuses cérémonies de la Victoire, il furent écartés par la politiciaille de toute nuance et ainsi frustrés de leurs droits.

Déjà, il appert que ceux de 1940, qui pourtant auraient dû profiter de cette expérience, ne feront guère mieux!

La raison en est, que, comme leurs aînés, nos gars de 40 réalisèrent vite que dans notre Royaume des Belges, rien ne s'acquiert sans l'appui de l'une ou l'autre fraction politique et que si l'on désire, actuellement, gagner honnêtement sa vie, ce n'est guère au bureau de travail qu'il faut s'adresser, mais bien au sénateur ou député de son arrondissement!

Tout le drame est là: la hiérarchie se trouve renversée; l'élite de la Nation se voit refoulée au bas de l'échelle, contrairement à toute logique.

Dans ces conditions, Dieu sait vers quel destin notre pays est mené?

Aujourd'hui, tout comme en 1920, notre barque est conduite par ces mêmes aventuriers qui, à chaque guerre, s'embarquent ou se débinent, attendant patiemment la fin et, une fois tout danger écarté, s'en reviennent crânement nous parler du devoir, préparant tout doucement leur petite campagne électorale qui les reconduira bientôt aux postes dirigeants de la Nation!

Ces Messieurs, grassement rétribués par la Mère « Belgique », mettent tout en œuvre pour diviser et affaiblir notre Pays.

L'ennemi n'est plus aux frontières, il est à l'intérieur.

Les anciens combattants permettront-ils longtemps encore cette odieuse besogne, ou faudra-t-il vraiment que nos martyrs se soulèvent de dégoût dans leur tombe pour étranger de leurs mains squelettiques tous ces forcenés, fossoyeurs de la Nation?

## Bravo...

M. Théo Lefèvre, nouveau président du P.S.C., a été, en qualité d'officier de réserve, un excellent combattant en 1940.

Désigné récemment pour participer aux débats du Conseil de l'Europe, on voulut le présenter à Paul Reynaud. M. Lefèvre refusa catégoriquement. Une bonne âme ayant fait part de la chose à l'insulteur de notre Armée, celui-ci en demanda la raison à M. Lefèvre.

Celui-ci répondit en substance:

— Vous n'ignorez pas que j'ai fait la campagne des dix-huit jours. Et j'ai toujours dans les oreilles votre odieuse allocution à la radio le 28 mai. Vous n'avez jamais rétracté vos calomnies contre l'Armée belge. Dès lors...

M. Reynaud comprit et s'empressa de filer...

On félicitera d'autant plus cordialement M. Lefèvre de sa répartie que les politiciens ne nous ont généralement pas accoutumés à pareille franchise.

# La Vie de la Fraternelle

## SECTION D'ARLON

La section a organisé le samedi 16 septembre une soirée dansante qui récolta un succès magnifique. Bravo à ses promoteurs!...

Nouvelle adresse du Président de la Section d'Arlon: Avenue Tesch, 35, Arlon.

## SECTION DU BRABANT

Le Comité des Fêtes a proposé aux membres la constitution d'une cagnotte en vue du financement des excursions projetées pour l'année 1951.

Les membres désireux de s'associer à cette excellente initiative sont priés de s'adresser au délégué aux transports, Eug. Wauters, 160, rue Portaels, Bruxelles III.

— Le 11 novembre, à 19 h. 30, soirée intime au local « Lion d'Or ». Participation aux frais: 10 francs.

— Le 7 décembre, fête pour les enfants des membres. Saint Nicolas en sera...

— Assemblée générale statutaire le dimanche 17 décembre, à 10 heures.

— Le grand bal annuel aura lieu le 4 mars 1951, au Club Prince Baudouin.

**Permanence:** Pour rappel, une permanence fonctionne chaque dimanche de 11 à 13 heures, au local, le « Lion d'Or », place Saint-Géry, Bruxelles-Bourse. Les camarades de province de passage dans la capitale, sont cordialement invités.

## SECTION DE MARTELANGE

Toute la correspondance relative à cette section doit être envoyée au capitaine Nézer, à Bodange.

## SECTION DE HUY

Pour tout ce qui concerne cette section, s'adresser à notre vaillant camarade Fernand Delhamende, grand invalide de guerre, 136, rue Grandes Ruelles, Antheit.

## INTERVENTIONS !

Les membres qui sollicitent une intervention de notre part, sont priés de se conformer aux conseils qui leur sont donnés... dans leur intérêt et aussi, de nous informer de la suite intervenue.

LE SECRETARIAT.

QUI PEUT LE PLUS  
PEUT LE MOINS...  
EN 1949

**SAROLEA**

remporte 60 VICTOIRES: Cross - Circuits - Régularité  
Les CHAMPIONNATS toutes catégories et tous terrains  
Pour être mieux servi \* Pour tous les prix  
de la 125 cc. 2 temps à la 600 cc. Sport

MAISON SAROLEA S. A. - HERSTAL

## Une nouvelle section...

### Bravo! Les Anciens du Bon Ch. A.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des membres qu'une section de la Fraternelle est constituée en A.O., au siège du sympathique Bataillon de Chasseurs Ardennais.  
Adresse: B.P.S. 4 A.B.O.

#### COMPOSITION DU COMITE:

**Président:** Capitaine-Commandant LAURENT (ancien du 3e Ch. A.);

**Vice-Président:** Capitaine MOINY (ancien du 3e Ch. A.);  
**Secrétaire-Trésorier:** Adjudant de 1e classe DELCORPS (anc. du 4e Ch. A.);

**Porte-drapeau:** Adjuçant LOSSEAU (ancien du 2e Ch. A. et du 36e Bon de Fu.);

**Chef-Recruteur:** Adjudant de 1e classe PAULUS, E. (ancien du 1er Ch. A.);

**Organisation et Fêtes:** Adjudant de 1e classe BRIARD (anc. du 2e Ch. A.), 1er Sergent MOEUS et Sergent ACTO, du 1er Ch. A.

Nous remercions et félicitons de tout cœur ces braves anciens si dévoués à la cause Ch. A.

Nos fraternels souhaits de prospérité à la Section A. O.

Avez-vous déjà goûté les bonnes viandes de la  
**BOUCHERIE « HUBERT »**  
213, rue des Coteaux, Schaerbeek - T. : 15.28.83  
(Près Avenue Rogier)

VEAU — MOUTON — PORC — MARCHANDISES DE CHOIX  
Favorisez-le, camarades! C'est un ancien de chez nous et un pur!

## ALERTE AUX GAUMAIS !

Le Commandant de réserve Autphenne, instituteur à Couvreur (Dampicourt) s'efforce de former, à Virton une section de la Fraternelle.

Il éprouve pas mal de difficultés.

Qui va l'aider?

Allons, Gaumais, allez-vous renier votre passé?

Votre initiative proverbiale serait-elle émoussée?

Tous à l'œuvre! Il nous faut, dans le si sympathique chef-lieu de la Gaume, la plus belle section Ch. A.!

# Une armée forte!

# Une défense efficace!

Très bien tout cela! Et tous les bons Belges, les patriotes sont d'accord.

Ils se souviennent qu'il n'y a pas bien longtemps, les bottes « occupantes » résonnaient encore sur notre pavé.

Les Belges se rappellent, qu'en l'espace de trente ans, notre pays a été occupé exactement huit ans et sept mois, soit un jour "occupation ennemie pour trois jours et demi.

Cela ne peut plus se reproduire et tout doit être tenté pour en éviter le retour.

Nos compatriotes se rendent compte également de ce qui nous attend si nous devons subir l'occupation « rouge »: c'est l'esclavage tout court. Nous avons lu avec stupéfaction la déclaration d'un membre du gouvernement anglais et celle du gouverneur de l'Etat de New-York, certifiant que derrière le fameux rideau de fer, il y avait dix à quinze millions de personnes dans des camps de travail forcé, vivant là, dans des conditions qui valent la mort par la torture.

N'est-ce pas épouvantable?

Voilà ce que les Belges ne veulent pas voir et ils sont persuadés que les mesures prévues seront le rempart de notre civilisation.

En Belgique, on est prêt à bien des sacrifices pour conserver cette liberté déjà si chèrement acquise. Cependant, le bon sens belge n'acceptera ces sacrifices que sous certaines conditions.

Avant tout, il faut que les charges qui en résulteront soient également réparties: que toutes les couches de la population les supportent.

S'il est indispensable d'augmenter le temps de service pour nos miliciens, la nécessité de cette mesure doit être prouvée: de plus, il faut que ce soit une disposition générale dans tous les pays du bloc occidental. On comprendrait difficilement qu'il faille faire 18 mois ou 2 ans de service actif chez nous alors que le voisin se contenterait d'un an.

Il faut que la défense soit efficace, sinon elle est inutile.

Pour cela, la nécessité d'une armée forte s'impose: elle doit être matériellement et moralement.

Il ne peut plus être question de « l'enfant pauvre »; l'armée doit être dotée d'un matériel moderne de tout premier ordre au même titre que les armées alliées.

Le moral doit être soigné d'une façon toute particulière; rien ne peut arrêter une armée au moral de « fer »! A ce sujet nous pouvons citer en exemple, et avec fierté, nos belles unités Ch. A. de 1940, au moral gonflé à bloc: elles ont accompli des prodiges sur tous les champs de bataille de Belgique.

Pour être efficace, la défense doit être sûre, jouir du maximum de sécurité.

Tout le monde sait que la plus belle défense, la mieux organisée ne peut être sérieuse et efficace, si elle est minée de l'intérieur.

Avant de passer au stade de l'organisation de cette défense, il semble indispensable de débayer le terrain.

Il ne faut pas, à l'intérieur, d'ennemis qui pourraient tirer dans le dos de nos soldats.

Il est nécessaire de réviser, de toute urgence, la loi sur la trahison et l'espionnage, en temps de paix, en vue de réprimer ces délits avec la toute dernière rigueur.

On pourrait commencer par remanier très sérieusement, le statut des étrangers que nous hébergeons et renvoyer chez eux les indésirables, les douteux et les inutiles.

Et, parmi les « nôtres » chez nos compatriotes? N'avons-nous pas une cinquième colonne toute faite, bien organisée?

Il faut avoir le courage de prendre des dispositions pour la mettre hors d'état de nuire.

A ce prix, moyennant les conditions ci-dessus édictées, nous avons la ferme conviction que les Belges accepteraient de bon cœur les sacrifices leur imposés, sachant qu'ils auront une armée forte et seront assurés d'une défense efficace.

E.L.F.

## LES ENTREPRISES

**EVARD ALFRED**

74, RUE DES GOUJONS — BRUXELLES-MIDI

TELEPHONE: 21.66.65

Construction de bâtiments - Décoration intérieure  
Transformations générales de bâtiments civils et industriels

## OHE L'ANCIEN !

- Qu'as-tu fait pour ta fraternelle ?
- As-tu assisté aux réunions, aux festivités, aux cérémonies de ta section ?
  - As-tu recruté de nouveaux membres ?
  - As-tu sollicité de la publicité pour notre bulletin ?
  - Si tu es isolé, as-tu pensé à fonder une section de la fraternelle dans ta région ?
- Fais ton examen de conscience et une promesse... à tenir: « Je ferai mieux à l'avenir ! »



BILLET DE L'U.P.A.C.

# AU DELA DES PIERRES

Que les temps ont changé et que la science des hommes à s'entretuer s'est modernisée! Bien rares sont de nos jours les combats, les batailles qui, comme jadis, résonnaient du nom d'une ville, d'une bourgade. Les armées d'hier ne sont plus aujourd'hui que bataillons. Et la Grande Armée de Napoléon: 600.000 hommes de toutes les nations, c'est aujourd'hui ce que seul un petit pays comme le nôtre alignait aux heures sombres de 1940...

Seuls quelques rares endroits, une ville, un coin plus historique, voyaient s'élever un monument collectif rappelant aux passants que là, ou plus souvent près de là, le sort de la patrie s'était joué. Et c'était assez pour la pitié des foules. Les guerres d'alors étaient certes choses cruelles, mais elles restaient en quelque sorte un fléau plus réduit auquel on pouvait encore échapper. Aujourd'hui, la nation toute entière participe à la lutte, le territoire tout entier vibre du conflit. Le grand champ de jadis s'est mué en plaine, la plaine est devenue province, aujourd'hui un pays même et nécessaire pour que manœuvre une armée. Et le canon qui avant hier révolutionnait l'art de la guerre parce qu'il lançait sa grosse pierre ronde à 100 mètres, jette aujourd'hui la terreur et la destruction à des kilomètres à la ronde, sans compter l'infamie ronde des avions.

Partout des ruines matérielles se sont élevées et partout à un quart de siècle de distance on pleure des morts. Heureux les hameaux qui n'ont aucun nom sur leur martyrologe.

Quoi qu'on mette, quoi qu'on ait fait l'enseignement agnostique officiel, l'homme sent, s'il ne le sait plus ou ne veut plus le savoir, qu'il n'est pas ce de chair et qu'il se survit, qu'il doit se survivre. Et qu'il a besoin aussi d'un témoin de ce sentiment, de cette croyance, qu'il le lui faut concrétiser. Il lui faut un symbole. Il veut admirer sa foi, il veut crier la mémoire chère de ceux qu'il a aimés et qui sont morts pour que lui vive. Et le plus petit village de nos plus lointaines provinces, comme nos cités orgueilleuses, ont leur monument aux morts de guerre. Parfois un nom seul jaillit, héros plus pur ou moins anonyme tiré de la foule multiple qui comme lui s'est sacrifiée. On lui consacre une rue, un square.

A-t-on médité de ces monuments, on a-t-on souligné parfois la médiocrité artistique (car enfin seul le beau devrait convenir à glorifier le beau); mais ne prions-nous pas aussi bien devant une Vierge de plâtre faite à la grosse che devant un marbre de Michel-Ange? N'a-t-on pas souligné que la multiplicité de ces monuments finissait par tuer l'idée de ce qu'ils représentaient, qu'ils n'étaient bons qu'à faire gagner de l'argent aux mercantiles du patriotisme et à faire fleurir les boutonnières de ces messieurs du comité organisateur, que leur nombre finissait par ne plus même les faire apercevoir et que si, à certains jours anniversaires, des foules venaient, c'était pour le plus grand profit des boutiquiers, cabaretiers et restaurateurs du lieu. Et quand même?

Mais pour nous, non, ce n'est pas vrai et ce ne peut être vrai. Ah! certes, si nous n'étions qu'esprit, tous ces symboles seraient

inutiles, mais nous sommes de chair aussi. Il nous faut dans nos intérieurs paisibles les images des nôtres, les lettres de nos amours naissantes comme ne les gardons-nous pas? même si la Foi s'est éteinte en nous — à de bien rares exception près — ne trouve-t-on pas dans le plus petit logis un Christ, une Vierge, voire un saint préféré? Et les détours de nos chemins ne restent-ils pas plantés de vieilles croix compatissantes?

Souvenirs, symboles, disons-en ce que nous voulons, mais n'oublions-nous que jamais nous soyons restés insensibles à le voir, le rencontrer et que nous n'en ayons eu besoin?

Aimons et vénérans nos monuments, nos plaques commémoratives de quartier plus intimes encore. Peu importe leur matière: ciment, pierre vulgaire, marbre ou bronze. Leur facture: soldat faussement martial, obélisque, colonne, grands machins effrontés avec Patrie en figurante de théâtre, ou authentiques chefs-d'œuvre. C'est avec les yeux du cœur et de l'âme qu'il faut voir ces pierres. Et c'est au delà d'elles qu'il faut regarder.

Elles ont créé en nous une habitude, qu'on les enlève et nous sentirons la souffrance nous gagner, nous comprendrons mieux toute leur valeur. Nous saisissons combien elles étaient nécessaires à notre vie de tous les jours. N'attendons pas la barbarie des hommes, l'injure du temps qui nous en privera. Au delà d'elles tout de suite. Dépassons le symbole que nous avons voulu. Faisons-en notre vie, vivons ce qu'elles représentent. Il y a autre chose d'un souvenir à donner à nos disparus. Il y a à n'oublier jamais ce pour quoi ils sont morts. Pour quoi? Pour la Patrie. La Patrie? autre chose qu'un lopin de terre, quelques actions demain peut-être sans valeur, une épouse, des enfants, des intérêts égoïstes au nom desquels on se dispute. La Patrie: tout un ensemble d'être disparus, vivants, à venir; de choses que l'on a toujours vues; de peines et de joies mises en commun; d'idées très diverses qui ont fini par se fondre en une idée générale. La Patrie quelque chose de tellement fort, de si vivace que ceux qui la renient, on les soufflette du nom de celui qui, il y a mille neuf cent cinquante ans, livrait son Maître pour 30 deniers.

Gardons et aimons nos monuments, mais créons chacun le nôtre au tréfonds de nous-mêmes. Soyons nous-mêmes ces symboles perpétuels.

Pierre COUTEAUX.  
«L'Aube», juin 1950.

Pourquoi acheter à des commerçants qui ne vous favorisent pas ?  
ADRESSEZ-VOUS DONC AU CAMARADE

**Charles HERMANUS**

COUPEUR-CHEMISIER  
PYJAMAS — CHEMISES — CRAVATES ET TOUTES LES SOUS-VETEMENTS  
MESSIEURS — COUPE IMPECCABLE — DERNIER CHIC

5, R. Princesse Clémentine, Brux. II - T. 25.80.08

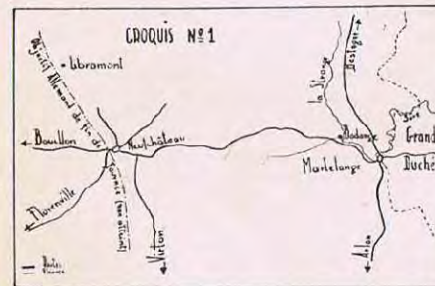
# LA MANŒUVRE RETARDATRICE

L'Armée - La Nation, l'intéressante revue mensuelle du Ministère de la Défense Nationale, a consacré, dans un récent numéro, un article à la manœuvre retardatrice. L'auteur a bien voulu citer en exemple deux combats livrés par les Chasseurs Ardennais: à la frontière, le 10 mai, et à la Dendre.

Voici ce qu'il dit des combats de la frontière:

Le premier projet d'emploi des Chasseurs Ardennais, au moment de leur création, prévoyait pour chacun des groupements (Arlon, Bastogne, Beho-Vielsalm) une phase de première résistance limitée, à proximité de la frontière, basée sur des systèmes d'abris constitués en points d'appui. Chaque groupement devait ensuite se replier le long d'un itinéraire principal en y faisant des arrêts derrière les destructions et obstructions et en les défendant par le feu. Ce mouvement lent et systématique conduisait les Chasseurs Ardennais vers la Haute Meuse.

Par la suite, de nombreuses modifications d'organisation et de missions enlèveront à ces unités d'élite le caractère de corps francs.



Dès le 10 mai 1940, dans la soirée, les trois régiments de la 1 D. Ch. A., déployés près de la frontière suivant les normes tactiques, se replièrent par ordre vers la position d'accueil de l'Ourthe. Il ne peut donc être question ici de combat retardateur. Mais notons que la 3<sup>e</sup> Compagnie du 3 Ch. A., durement accrochée à Chabrehez par un bataillon, put néanmoins se retirer avec, il est vrai, des pertes très lourdes. Devant Martelange et Bodange (croquis n° 1), des unités du 1 Ch. A. continrent jusqu'en fin d'après-midi l'avant-garde de la 2<sup>e</sup> Pz Div, axée sur Sedan, et réussirent à infliger à cette colonne un retard sensible (elle n'atteignit pas son objectif de fin de journée). Ici encore, bien que fortement accrochées et éprouvées, nos vaillantes compagnies purent rejoindre le gros.

Une erreur s'est glissée dans l'exposé: la 5<sup>e</sup> Compagnie du 1 Ch. A., qui fut le plus fortement accrochée, ne rejoignit pas le gros, principalement en raison du fait qu'elle ne fut pas touchée par l'ordre de repli.

Passons à la Dendre:

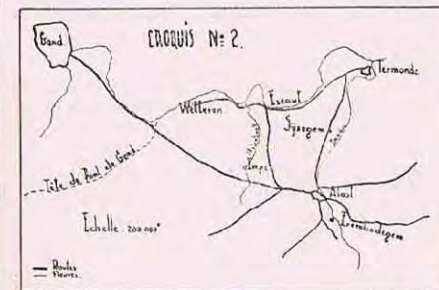
L'Armée belge de 1940 n'a pratiqué ni la manœuvre retardatrice ni, sauf exception, le combat retardateur. L'ensemble de la campagne fut bien un repli méthodique de position en position, mais, sous la pression des événements, soit directe (abandon du Canal Albert), soit indirecte (abandon de la P.F.L., puis de K.W., puis de la T.P.G.), voire même par une décision a priori (troupes de couverture du Pays de Herve reti-

rées le 10 mai, à 10 heures: 1 D. Ch. A. ramenée sur l'Ourthe). Nous pourrions allonger cette liste, mais nous croyons plus utile de citer un exemple de combat retardateur authentique qui mériterait d'être étudié comme cas concret (croquis n° 2).

Le 19 au matin, après le repli par ordre de la 2 D.I. et de la 5 D.I. (VI C.A.), la 1 D. Ch. A. se trouva seule sur la Dendre, au contact, déployée sur 14 km., avec un très faible appui d'artillerie. L'ordre initial de l'Armée prévoyait qu'elle y resterait le longtemps possible, peut-être jusqu'au 20 mai.

Or, dès les premières heures, de violents tirs d'artillerie semblèrent préluder à une attaque en force. A 9 heures, la 50 D.I. britannique, au Sud de la 1 D. Ch. A., sa gauche à Erembodegem, dérocha sous la pression allemande et découvrit le flanc Sud des Belges, qui n'avaient aucune réserve. Après d'autres ordres intermédiaires, la mission de la 1 D. Ch. A. devint finalement: « Ne pas se laisser accrocher sur la Dendre, mais, en aucun cas, ne « découvrir » la tête de pont de Gand avant 23 heures ». Il s'agissait de protéger l'installation sur la T.P.G. des unités du VI C.A. encore en mouvement. La 1 D. Ch. A. devait donc se replier droit vers l'Ouest, pour s'interposer constamment entre l'ennemi et cette position encore ouverte, et gagner un temps déterminé en pratiquant le combat retardateur.

Vers 11 heures, l'attaque se dessina sur Alost et Gysegheem. Le Général Descamps donna vers 11 h. 30 l'ordre de décrochage; il fut exécuté méthodiquement, comme à la manœuvre, à partir de 12 h. 30. La poussée allemande (au centre et à l'aile droite) tomba dans le vide.



La Division se redéployait déjà derrière le Molenbeek (7 km. à l'Ouest de la Dendre). L'ennemi reprit rapidement contact (c'est une des caractéristiques de la campagne des 18 jours) et prépara une attaque qui se déclencha vers 18 heures. Avec la même maîtrise, la 1 D. Ch. A. rompit le combat sous le feu à 20 heures et marqua un nouveau temps d'arrêt à hauteur et au sud de Wetteren.

Cette fois, les Allemands n'avaient pas suivi le mouvement. A 23 heures, les Chasseurs Ardennais franchirent les avant-postes de la T.P.G., ayant intégralement rempli leur mission avec des pertes relativement faibles eu égard au résultat.

Ici encore, une légère erreur, à moins que ce ne soit une grâceuseté: Les unités anglaises ne décrochèrent pas « sous la pression allemande », mais en raison de l'ordre reçu de rejoindre au plus tôt les ports de la Manche. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons rapporté déjà, elles se replièrent dès que les premières avant-gardes allemandes vinrent au contact.

## Annuités supplémentaires aux combattants 1940-45 pour l'octroi de distinctions honorifiques

Par décision du Prince Royal, des annuités supplémentaires sont accordées aux militaires et ex-militaires de la campagne 1940-1945 et ce uniquement pour l'octroi de distinctions honorifiques au titre d'ancienneté.

### Les conditions.

En conséquence, l'article 21, page 27 de l'Instruction relative à l'octroi des distinctions honorifiques (1940) sera complété par le 4° ci-dessous:

« 4° Une demi-annuité supplémentaire sera accordée aux combattants 1940-1945 pour:

» La Croix de guerre 1940 avec lion en bronze et vermeil ou lion en bronze et vermeil supplémentaire;

» Une distinction dans les ordres nationaux sans palme, une décoration militaire (art. 4) sans palme octroyées avec citation pour faits de guerre (entre le 10-5-40 et le 8-5-45, ces deux dates y comprises);

» Six mois d'incarcération comme prisonnier politique;

» Une année d'activité dans la résistance armée, dans la résistance par la presse clandestine ou dans les services de renseignements et d'action;

» Une année de présence dans les forces belges en Grande-Bretagne, dans la Force publique (troupes en opération) ou dans une armée alliée;

» Deux années de captivité comme prisonnier de guerre;

» Participation aux opérations de la campagne de septembre 1944 à mai 1945 (du 5-9-44 au 8-5-45, ces deux dates y comprises);

» Participation aux opérations de la campagne de mai 1945 (du 10-5-1940 au 25-6-40, ces deux dates y comprises). »

### Remarques:

1. Il ne pourra en aucun cas être question de cumul.
2. Toute fraction du temps exigé pour la demi-annuité donne droit à cette demi-annuité.

### Mesures d'application.

Les prescriptions ci-dessus seront appliquées pour la première fois pour le mouvement d'ensemble du 8-4-1951 sans effet rétroactif pour les distinctions déjà décernées antérieurement.

Les militaires pensionnés ou en congé illimité peuvent bénéficier des dispositions ci-dessus.

Les intéressés peuvent adresser leur demande au ministère de la Défense nationale, adjudant général, Service des distinctions honorifiques, première section A, Place Dailly, à Bruxelles, pour autant que, compte tenu des nouvelles dispositions, ils totalisent le nombre d'annuités nécessaires pour l'obtention d'une distinction au titre d'ancienneté.

Les demandes mentionneront l'identité complète.

Les agents de renseignements et d'action joindront une copie légalisée, de l'attestation leur délivrée par le S.G.A.R.A. en indiquant la période valable pour supputer les annuités supplémentaires.

N.D.L.R. — Nous ne comprenons pas fort bien le sens de la phrase « Il ne pourra en aucun cas être question de cumul ».

Nous supposons qu'on veut dire: pas de cumul pour la même action, car il ne serait pas concevable que, par exemple, le « cité » de mai 1940 qui serait en même temps P.P. ou P.G. ou combattant de la libération ne puisse pas prétendre à plus d'annuités que celui qui n'aurait qu'un de ces titres.

## Distinctions honorifiques aux blessés 1940-45 invalides de 20 à 45 p.c.

Par décision de S.A.R. le Prince Royal, les petits blessés 1940-1945, invalides de 20 à 45 %, peuvent se voir décerner une distinction honorifique, pour autant que leur pourcentage d'invalidité soit définitif et résulte de blessures contractées au cours d'opérations de guerre, au contact de l'ennemi, entre le 10-5-1940 et le 8-5-1945.

### Mesures d'application.

a) Les petits blessés réunissant les conditions énumérées ci-dessus, à l'exception de ceux pour lesquels la blessure a déjà valu à l'intéressé une distinction, peuvent introduire une demande renseignant:

Nom et tous les prénoms; lieu et date de naissance; grade et position; numéro de matricule; régiment, unité; blessé à..... le.....; numéro du dossier de pension d'invalidité définitif; adresse actuelle en y joignant: 1) une attestation d'invalidité définitive émanant de l'Administration des Pensions Militaires, avenue Calixte, 5, Bruxelles; 2) une attestation (légalisée) d'un officier de l'unité. Celle-ci doit mentionner le lieu, la date et les circonstances dans lesquelles l'intéressé a été blessé, qu'il se trouvait à son unité et si la blessure est imputable au fait de l'ennemi.

b) Les demandes seront transmises au ministère de la Défense Nationale, Service des Distinctions honorifiques, 1<sup>o</sup> Section B, place Dailly, à Bruxelles pour l'armée, la gendarmerie, la force navale, la force aérienne, la résistance armée, la résistance par la presse clandestine et le service de renseignements et d'action:

1. accompagnés d'un modèle B, par la voie hiérarchique, par les militaires en activité de service;
2. directement à l'adresse ci-dessus pour les militaires en congé illimité;
3. pour les résistants armés par la voie du Chef du Groupe dont ils ont fait partie, lorsque la qualité de résistants armés leur aura été conférée par la Commission de Contrôle prévu par le statut de la Résistance armée;
4. pour les résistants par la presse clandestine, par la voie du Ministre ayant les intérêts des victimes de la guerre dans ses attributions (N.D.L.R.: Reconstruction);
5. pour les A.R.A. par la voie de l'Administrateur de la Sécurité de l'Etat.

### HISTORIQUE DU 2 Ch. A.

Nous espérons pouvoir poursuivre dans notre prochain numéro, la publication de l'Historique du 2 Ch. A. Le Lieutenant-Général Mercx avait dû suspendre la rédaction de son passionnant récit en raison de son état de santé.

# Les Livres

MES GLOUXIEUX FRÈRES, par Howard Fast (Hachette). — Dans son roman, Howard Fast prétend exalter l'idéal d'indépendance et de liberté qu'incarnèrent les frères Maclabées au temps de la domination d'Antiochus Epiphane. Il a donné à son récit la forme de mémoires rédigés par Simon, le troisième des cinq frères, et présente ses héros comme des patriotes. Il a sans doute raison de donner cette couleur au récit, mais il met dans la bouche de Simon des tirades sur un idéal de liberté pure et d'opposition à tout pouvoir qui nous semblent terriblement déplacés tant en ce qui concerne la date de l'histoire que la race qui sut imprimer à toutes ses dominations un caractère de froide férocité.

En réalité, cette lutte qu'il voudrait épique n'est qu'une explosion de fanatisme religieux qui put durer grâce à un concours heureux de circonstances. Comme le fait remarquer très justement Renan: « Israël n'était pas chargé d'enseigner au monde la liberté, aussi depuis la captivité le voyons-nous s'accommoder volontiers d'une position subordonnée et exploiter les avantages que lui offrait cette situation, sans paraître se douter qu'elle eût rien de honteux. Pendant que la Grèce avec des ressources bien peu supérieures à celles de la Palestine, faisait remporter à la liberté sa première victoire, Israël se résignait à n'être qu'une province du grand roi et s'en trouvait assez bien. C'est là, il faut l'avouer, le mauvais côté de l'histoire juive. N'étant jaloux que de leur liberté religieuse, les Juifs se soumettent sans trop de peine aux régimes qui montrèrent à leur culte quelque tolérance et donèrent à tous les despotes des serviteurs d'autant plus dévoués qu'ils n'étaient retenus par aucune responsabilité envers la nation ».

CA IRA, récits des temps révolutionnaires, par Marc Mauret (Hachette). — Encore une volume de l'histoire anecdotique. Après Lendré et tant d'autres, on pourrait croire que tous les fils de la période révolutionnaire sont épuisés. M. Marc Mauret nous prouve qu'il n'en est rien et ce, avec un rare bonheur. Il a su grapper une trentaine de récits vécus dus à des témoignages contemporains qui nous entraînent au milieu des passions encore chaudes dont l'explosion sanglante avait marqué le début de l'ère des libertés modernes. Tous les aspects de l'atmosphère spéciale à ces temps d'orages politiques seront évoqués: visite de Robespierre et de Mirabeau chez Therogue de Méricourt, représentation de « L'Ami des Lois », à l'Odéon, violation des sépultures royales de Saint-Denis ou encore l'aventure invraisemblable, mais vraie, du curé assermenté de Dol qui, capturé par les Vendéens parvient à se faire passer pour l'évêque de l'imaginaire diocèse indien d'Agra et reçoit d'eux les honneurs dus à son rang.

LE CHEVALIER DU ROI, par Shellabarger (Presses de la Cité). — Il est inutile de faire l'éloge de Shellabarger. Il a ses lecteurs fidèles qui ne seront certes pas déçus par le nouveau volume que sortent les Presses de la Cité. Il place son action en l'année 1523 où régnait François I<sup>er</sup> et où Charles de Bourbon, comte de France, fomentait une trahison avec l'appui de Henri VIII et de Charles-Quint. François I<sup>er</sup>, d'autre part, ne demandait qu'à s'emparer des provinces

des Bourbons et à faire disparaître le dernier Etat féodal. A ces intrigues se mêlent celles du conflit entre Blaise de Lailière, soldat du Roy sans peur et sans reproche et Anne Russel, la favorite, conflit qui se terminera très heureusement par un baiser.

AU SON DU COR, par M. Bayliss (Ed. de la Paix). — Un drame qui se déroule dans le cadre prestigieux des chasses à courre parmi les chevaux et les chiens de race.

Drame, en effet, que celui qui se joue dans l'âme de ce jeune seigneur de Virginie, fine lame et cavalier accompli, qui s'enferme dans un douloureux isolement après avoir rompu ses fiançailles avec la femme la plus séduisante de la province. Fils d'un père indigne, qui meurt sans lui révéler la vérité, a-t-il eu pour mère une esclave séduite ou la Française épousée à Paris? Question d'importance, nous somme en 1839, et dans le premier cas, au lieu d'être l'héritier d'une immense fortune, il ne serait lui-même qu'un esclave du parent lointain à qui reviendrait l'héritage.

Ce parent est heureusement un homme honnête qui remet tout en ordre.

Aux mêmes éditions, BARRABAS, par E. Bekessy, qui transpose en roman, avec un rare bonheur, le bref passage des Évangiles ayant trait au choix du crucifié et FILLES DU VENT, par E. Mannin, histoire d'une fille de Jersey, modeste à leur image par les vents capricieux de l'île. Chez Hachette, LE DON DE LA FORTUNE, par Suzan Kerly, et aux Presses de la Cité, MON PRINCE VIENDRA, par Myome.

Dans le domaine de l'aventure, nous relevons LES SECRETS DE L'INTELLIGENCE SERVICE, par E. Cookridge (Ed. de la Paix), LA GARDE MONTANTE, histoire de résistants, par Carol Breton (Jeune Parque) et DE L'OR EN BARBE, par W. Johns (Presses de la Cité). De son côté Calmann-Lévy sort une nouvelle collection « Action, Amour, Aventure », en partant du principe que si le public français se passionne pour la guerre de Sécession et les expéditions contre les Peaux-Rouges, il n'aura pas moins d'intérêt pour des romans ayant pour cadre l'histoire de France. Le premier titre de la nouvelle collection LE CHEVALIER D'ESPARQUET, nous retrace les aventures de Bertrand d'Esparguet, de la lignée des grands aventuriers, aimant les belles filles et le bon vin, habile pour le plaisir, téméraire dans les grandes occasions et prudent à ses heures.

Parmi les « policiers », nous avons remarqué UN NOUVEAU DANS LA VILLE (Siméon, Presses de la Cité), TU NE TUERAS POINT et TUER POUR PASSER LE TEMPS (Tour de Londres), GARE-TOI, BEAUTE ET EFFACE LA ROUQUINE (Presses de la Cité), LE CRIME DU SPIDER ET IL VOUS RESTE QUATRE JOURS A VIVRE (Le Yard).

Dans sa « Bibliothèque des Merveilles », Hachette donne un volume de Pierre Lefort L'AVIATION - AUJOURD'HUI - DEMAIN, qui nous expose les vœux d'un jeune ingénieur sur tous les problèmes que soulève actuellement le problème aérien: avions géants, ailes volantes, hélicoptères, transports, moteurs et turbines, engins spéciaux et autres questions relatives à des domaines qui relèvent exclusivement du spécialiste.

POUR TOUTES VOS ASSURANCES  
C'est un devoir de favoriser l'ex-Béret vert

**N. A. PERNEEL**

Assureur-Conseil

37, AVENUE RODENBACH - BRUXELLES III — TEL: 16.47.31  
ET N'oubliez pas:  
Il s'occupe aussi d'assurances automobiles aux taux les plus avantageux

Editeur responsable: « LE CHASSEUR ARDENNAIS »  
Avenue V. Rousseau, 51 Forest-Bruxelles

*Handwritten text, possibly a signature or title, appearing as bleed-through from the reverse side of the page.*

*Faint, mostly illegible printed text, likely bleed-through from the reverse side of the page.*

Etablissements PAUWELS FILS  
72, Rue des Coteaux, Brux. III

*Faint, mostly illegible printed text, likely bleed-through from the reverse side of the page.*

PAUWELS FILS  
72, RUE DES COTEAUX  
BRUXELLES III

*Faint, mostly illegible printed text at the bottom left of the page.*